



**Toutes**

**Dernières**

**Nouvelles**

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9

☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884

[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

## Toutes Dernières Nouvelles...de l'AMQ

Jeudi 5 mai 2016

### TDN spécial sur la loi 20 et ses impacts

**Loi 20 : Elle existe vraiment, il ne reste qu'à mettre tous les articles en vigueur !**

**On peut encore l'éviter, mais il faut atteindre les objectifs de prise en charge !**

Voici les cibles à atteindre pour éviter l'application de la loi.

Cible / Échéancier	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2017 et suivant
Pourcentage (%) de la population inscrite pour la province	68 %	71 %	74 %	77 %	80 %	85 %
Pourcentage (%) de la population inscrite pour la région de Québec	75 %	78 %	81 %	84 %	87 %	92 %
Taux d'assiduité	68 %	70 %	72 %	74 %	76 %	80 %

Notez que ces cibles sont provinciales et même si notre région les atteignait, la loi s'appliquerait si les cibles provinciales ne sont pas atteintes. Il faut donc viser au-dessus des cibles pour la région de Québec, car notre avenir en dépend...

Région	Population admissible	Tous les groupes d'âge		
		F	H	Total
		Nombre %	Nombre %	Nombre %
<b>Capitale-Nationale, 15 novembre 2015</b>	<b>699 574</b>	<b>296 031 82,40 %</b>	<b>237 191 69,70 %</b>	<b>533 222 76,22 %</b>
<b>Capitale-Nationale, 15 janvier 2016</b>	<b>698 333</b>	<b>296 210 42,42 %</b>	<b>237 858 34,06 %</b>	<b>534 068 76,48 %</b>
<b>Capitale-Nationale, 15 mars 2016</b>	<b>701 313</b>	<b>294 932 81,73 %</b>	<b>238 148 69,95 %</b>	<b>533 080 76,01 %</b>
<b>Total de la province, 15 mars 2016</b>	<b>7 900 479</b>	<b>3 081 089 76,36 %</b>	<b>2 519 983 65,19 %</b>	<b>5 601 072 70,90 %</b>

### L'objectif de l'AMQ est que chaque médecin prenne un nouveau patient par semaine.

- On note malheureusement une baisse du pourcentage des patients inscrits dans la région de Québec depuis le 15 novembre 2015.
- La cible provinciale du 31 décembre 2015 n'a pas été atteinte.
- 3 hommes sur 10 dans la région de Québec n'ont pas de médecin de famille.
- Lorsque vous prenez en charge un patient qui a déjà un médecin de famille (exemple : le patient d'un confrère/concœur qui prend sa retraite), le pourcentage de prise en charge ne s'améliore pas, mais au moins il ne baisse pas.

Dans le prochain numéro, nous vous fournirons des suggestions pour augmenter la prise en charge régionale et nous vous citerons d'autres impacts de la loi 20.

Nous vous invitons donc à suivre nos TDN pour les prochaines semaines.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre capitaine. Il a reçu le bulletin des capitaines de l'AMQ qui contient des statistiques supplémentaires pour votre clinique. Il peut aussi recueillir vos commentaires en prévision de la réunion des capitaines du 1er juin 2016, où, il faut le mentionner, le Dr Godin, Président de la FMOQ, sera présent.

### **Le comité de mobilisation**

Selon les données du ministère de la Santé et des services sociaux, le pourcentage d'inscription pour notre région :  
au mois de janvier 2016 était de 76,48 %  
au mois de mars 2016 était de 76,01 %